



POUR UN SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE DE QUALITÉ

Adresse postale : chez Didier Le Reste, 5 rue Paul Dukas 75012

Paris

Courriel : convergence.rail@hotmail.fr

Tél. (Didier Le Reste, Président) : 06 08 03 91 82

Site : <https://convergence-nationale-rail.fr/>

Paris le 07 Septembre 2023

Monsieur Laurent PROBST

Directeur Général

Ile de France Mobilités

OBJET : étude de faisabilité visant la réactivation

et la réouverture de la ligne ferroviaire

COULOMMIERS- LA FERTE-GAUCHER (77)

Monsieur Le Directeur Général,

Bien que vous n'ayez pas répondu à ma sollicitation (*mail du 13/10/2022-19h34*) demandant à connaître les raisons qui vous ont amené à rejeter l'amendement des administrateurs PCF lors de la réunion du CA d'IDF/Mobilités du 10 /10/2022, relatif à l'inscription du projet de réouverture de la ligne ferroviaire COULOMMIERS-LA FERTE-GAUCHER (77) au CPER, je reviens néanmoins vers vous à propos de ce dossier.

Nul ne peut contester aujourd'hui que nos concitoyens-es expriment de plus en plus d'appétence pour les transports en train. Les raisons en sont multiples et les autorités publiques, en charge de responsabilités, doivent en tirer les conséquences qui s'imposent, ne serait-ce que pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement des activités ferroviaires (voyageurs et Fret) fixés par le législateur, au regard de l'urgence climatique et de la nécessité de décarboner notre environnement.

Ainsi de plus en plus de voix (*élus-es, citoyens-es, syndicats, entrepreneurs, collectivités...*) s'élèvent pour que le train soit privilégié en matière de mobilités et de transport de marchandises, notamment en portant la demande de la réactivation et de la réouverture de la ligne ferroviaire COULOMMIERS -LA FERTE-GAUCHER (77). Nombre d'arguments plaident pour sa réouverture qui **devrait être étayée par une étude de faisabilité que la Région Ile de France devrait logiquement engager par l'intermédiaire d'IDF/Mobilités**. Trop souvent vous opposez, entre autres, à cette demande légitime le coût financier mais pour ce faire vous

vous appuyez sur une étude de 2011 !! Si on était dans une démarche de simple polémique, on pourrait vous opposer le coût en argent public que représente l'ouverture à la concurrence des lignes de Bus de la RATP et des lignes ferroviaires du Transilien , pour ne citer que ces seules activités !!

Investir dans le développement du rail , c'est investir pour l'avenir (*plusieurs décennies*), pour les générations futures, c'est mettre en adéquation ce que l'on dit du réchauffement climatique, des pics de pollutions à répétition en IDF, de la congestion des axes routiers(D934), de l'accidentologie routière et les actes posés et les moyens engagés pour améliorer voire à remédier à cette situation.

Nous vous l'avons déjà indiqué, dans la zone dont nous parlons, l'urbanisation pavillonnaire se poursuit de façon soutenue, notamment à la FERTE-GAUCHER, amenant de plus en plus de populations à solliciter les transports, singulièrement les transports en commun. De plus dans ce département de Seine et Marne, à forte vocation agricole (*céréales*), singulièrement dans la zone précitée, il n'y a pas d'offre ferroviaire pour desservir les silos. C'est à l'instar de la situation constatée en IDF avec 90% de marchandises transportées par la route, 7% par le fluvial et . . . 3% par le train !! C'est donc la route qui capte tout (*bouchons routiers récurrents –sorties EST de Coulommiers*) avec les conséquences négatives que cela entraîne pour l'environnement, l'état des routes, les accidents, la qualité de l'air. . .

Rouvrir la ligne COULOMMIERS-LA FERTE-GAUCHER aux trafics ferroviaires relève du sens des responsabilités exercées, du souci d'assurer un avenir plus serein, participant au désenclavement des territoires, à l'amélioration de l'environnement, à la relance de l'attractivité économique et touristique et permettant d'avoir des connexions à la future gare du Grand Paris Express(GPE) à BRIE VILLIERS CHAMPIGNY qui assurera des correspondances avec les lignes P, E et la 15 du GPE. Pour ce qui est du transport de marchandises par train, on raisonne en base logistique, terminal chantier combiné rail-route/ le ferroutage, on pense à des locomotives hybrides .. . La réouverture de la Ligne LA FERTE-GAUCHER – COULOMMIERS permettrait pour les trains de FRET de rallier la Grande Ceinture ferroviaire et d'atteindre le chantier multi-technique de VALENTON (94) offrant d'autres débouchés ! Chacun sait, pour celles et ceux qui s'y intéressent, que nous disposons aujourd'hui de matériel ferroviaire roulant bi-mode et des innovations technologiques portant sur des circulations appelées « *trains légers innovants* » notamment avec le système dénommé « *DRAISY* » initié par la SNCF et porté entre autres par la société LOHR Industries et un autre projet de navette rail-route dit « *FLEXY* » mené par le groupe SNCF. Cela dit, il nous faut alerter sur les risques encourus par un trop grand allègement du matériel roulant ferroviaire donc de la « *sécurité ferroviaire* » et des conséquences sur la robustesse de l'infrastructure, nécessaire pour y faire passer les trains de FRET !! A propos de l'état actuel de l'infrastructure de la ligne ferroviaire, il n'apparaît pas de gros problèmes en matière de génie civil puisqu'il n'y a ni tunnels, ni ponts. En matière de préservation de la biodiversité, plusieurs études ont démontré que celle-ci peut cohabiter avec la présence d'une ligne ferroviaire en service.

Voilà Monsieur le Directeur Général ce que la Convergence Nationale Rail souhaitait vous livrer comme réflexions, arguments, propositions, plaidant pour que **vous décidiez de lancer une étude de faisabilité sur les bases de 2023(et non sur celles compilées en 2011 !!) aux fins d'examiner les conditions d'une réactivation et réouverture de la ligne ferroviaire COULOMMIERS-La FERTE-GAUCHER(77)**. Celle-ci, à l'instar d'autres réouvertures de lignes ferroviaires qui ont eu lieu, connaîtra, nous en sommes persuadés, le même succès.

Nous savons que des forces, des lobbies, militent pour démonter les rails de la ligne susvisée, question qui pourrait être abordée ce mois-ci dans le cadre d'une réunion appelée de « **mutabilité** » !. Si d'aventure ce scénario du pire devait se produire, ce serait inacceptable, confinant à de l'irresponsabilité, insultant l'avenir !!

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma parfaite considération.

P/La Convergence Nationale Rail

Le Président : Didier LE RESTE

PS : copie pour information et suites utiles

Monsieur Clément BEAUNE Ministre des Transports

Monsieur Christophe BECHU Ministre de la transition Ecologique

Monsieur Matthieu CHABANEL Président de SNCF Réseau

Madame Séverine LEPERE Directrice Générale de SNCF Réseau IDF

Monsieur Michel JOZON Maire de la FERTE-GAUCHER

Monsieur Jean Pierre FARANDOU PDG du Groupe SNCF

Monsieur Jonathan DELISLE PDG du groupe Transport routier DELISLE

Madame Isabelle PERIGAULT Députée de la 4ème Circonscription de Seine et Marne

+ Elus-es du CD 77-Syndicats de salariés – ONG- Administrateurs d'IDF/Mobilités - Presse. . .